

Les Edits, Loix nouvelles & autres Actes publics doivent être traités avec plus de précaution. Les uns n'ont rien de remarquable, les autres pourroient entrainer des détails d'une nature où nous ne devrions ni ne voudrions entrer. La sagesse de notre Gouvernement* & son attention à ne rien permettre qui puisse déplaire aux autres Puissances, nous prescrivent à cet égard des bornes que nous respectons; & toutes sortes de nouvelles politiques sont exclues de notre projet. Nous ne rapporterons donc de pièces du genre diplomatique que celles qui pourront servir à l'éclaircissement de l'Histoire & du Droit public. On en usera avec la même circonspection à l'égard des Causes célèbres & singulières qui auront produit des Plaidoyés & des Mémoires dignes qu'on en fasse des extraits ou des analyses.

Plusieurs branches des Sciences ainsi que des beaux Arts ayant besoin de signes particuliers pour rendre une infinité d'idées & de choses que les caractères ordinaires ne sauroient exprimer, il sera sans doute indispensable d'employer souvent la gravure; & cet article ne peut manquer d'être considérable. Géométrie, Astronomie, Géographie, Mécanique, Musique, Architecture, Antiquités, tout en exige dans le plan d'un Ouvrage aussi vaste & aussi varié. L'usage même en a fait un ornement nécessaire dans des Journaux de nos voisins dont l'objet est moins étendu. Plusieurs nouveaux Atlas nous fourniront des Plans & des Cartes à réduire, d'un détail très-curieux sur des parties qui n'ont jamais été traitées. Le goût qui commence à se manifester en France, & qui règne exclusivement dans tout le reste de l'Europe, pour la Musique Italienne, nous obligera aussi de donner au

* *François.*